

Anor infos



> DOSSIER

La maison de santé d'Anor est aujourd'hui opérationnelle et organisée autour d'une nouvelle équipe de professionnels ! **P.10-11**



VIE LOCALE
ASSOCIATIVE **P.8**

Le Rodéo
Car Club Anor



INFORMATIONS-
POPULATION **P.12**

Recensement
de la population 2017





Le mot du Maire	page 3
Etat Civil	page 4
Extraits des Conseils Municipaux	pages 5-6
Réception-Mise à l'honneur	page 7
Vie Locale Associative	page 8
Equipements-Aménagements	page 9
Le Dossier	pages 10-11
Information Population	pages 12-13
Travaux	pages 14-15
Jeunesse	page 16
CCAS-Solidarité	page 17
Festivités passées	pages 18-19
Festivités à venir	page 20

PRATIQUE

• Mairie

5 et 5 Bis Rue Léo Lagrange B.P. 3 - 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 51 11

Télécopie : 03 27 59 55 11

Site internet : www.anor.fr

Courriel : contact-mairie@anor.fr

Horaires d'ouverture : du lundi de 08h30 à 12h et de 14h à 18h, et du mardi au vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Application mobile "My Anor" téléchargeable sur

Google Play



et App Store



• Bibliothèque Municipale – Médiathèque

36 Rue Pasteur 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59.74.68

Courriel mail : contact-bibliotheque@anor.fr

Jours et Horaires d'ouverture : Mardi de 16h à 18h - Mercredi de 14h30 à 19h - Jeudi de 17h à 18h - Vendredi de 16h à 20h - Fermée le Samedi.

• Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise

La Malterie - Espace Michel Vanderplancke

16 Rue du Général de Gaulle 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 57 69

Courriel : si.anor59186@gmail.com

Jours et Horaires d'ouverture : Jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h, et de 14h à 16h. Fermé du lundi au mercredi toute la journée.

• Cérémonie des Vœux

Vœux de M. le Maire à la population

Lundi 23 janvier 2017 à 18h30 - Salle des Fêtes Robert Dubar

• A NOTER sur votre Agenda:

Commander des arbres et arbustes d'essences locales avec l'opération Plantons le décor !

Coordonnée par Espaces naturels régionaux et relayée sur le territoire du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, l'opération "Plantons le décor" permet aux particuliers, communes et collectivités de se procurer des arbres et arbustes locaux ainsi que des arbres fruitiers, des plantes grimpantes et des graines de légumes régionaux.



Les bons de commande sont disponibles en Mairie, à la Maison du Parc (Grange Dîmière de Maroilles). Attention, les **commandes de printemps** doivent parvenir à la Maison du Parc avant le **10 février 2017** pour une livraison le samedi 04 mars 2017.

Renseignements auprès du PNRA au **03 27 77 51 60** ou auprès de stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com
Bon de commande téléchargeable sur : www.anor.fr,
www.plantonsledecor.fr et www.parc-naturel-avesnois.fr



CHÈRES ANORIENNES, CHERS ANORIENS,

L'année 2016 se termine. J'espère que pour chacun d'entre vous, elle aura été la plus agréable possible. Les fêtes de fin d'année représentent des moments de convivialité indispensables car ils nous permettent de nous retrouver et de **positiver l'avenir**.

Nous en avons beaucoup parlé. Cette fois, nous y sommes ! **La Maison de Santé pluridisciplinaire** ouvre ses portes à **la mi-décembre** aux premiers professionnels de santé (le dossier central vous en dira beaucoup plus sur les services apportés).



" Les aménagements extérieurs de proximité et ceux de la Place du 11 novembre s'enchaînent dans les meilleures conditions... "

Les aménagements extérieurs de proximité et ceux de la Place du 11 novembre s'enchaînent dans les meilleures conditions. Encore quelques petits mois de patience et ce vaste espace vous apportera un confort apprécié pour le stationnement, pour l'accès à des lieux entièrement rénovés, assurant une liaison douce avec le Parc Despret, proposant même une aire de covoiturage inédite.

La patience il en a fallu également aux habitants de **Milourd** à l'occasion des **travaux d'assainissement**, contrariant et perturbant les habitudes et le quotidien mais pour une juste cause, celle de la lutte contre les pollutions domestiques. Il faut se satisfaire et se féliciter du professionnalisme de l'entreprise. Noréade a, pour information, investi quelques 800.000 € sur ce chantier sollicité de longue date par la Commune.

Nous pouvons espérer que les raccordements des riverains des Rues de Milourd, du Franc Bois, du Sars d'Agneau et du Chemin Latéral amélioreront **la qualité de l'eau d'Anor et de l'étang de Milourd** dans les prochains mois.

La Commune d'Anor continue par ailleurs sa mobilisation dans les **économies d'énergie** en se montrant **avant-gardiste**. **L'ancienne école du Point du Jour** accueille la première chaudière collective à bois déchiqueté du territoire. Cette dernière assurera un **réseau de chaleur unique** de l'ensemble des bâtiments, des logements HLM et des différents espaces associatifs, locatifs, conviviaux : elle sera opérationnelle pour fin février 2017. Nous voulons réussir le **challenge de ce 21^{ème} siècle** et nous engager résolument dans le développement de la **croissance verte**.

Il en est de même pour **l'habitat**. Deux logements, Rue Pasteur (anciennes Halles Anoriennes) viennent d'être réhabilités par l'Avesnoise, offrant des conditions de confort remarquables. Discrètement, l'ex-Villa Family de la Rue de Momignies s'aménage et donnera place à plusieurs logements de qualité écologique. Quant à la **Verrerie Blanche**, nous venons d'être retenus au niveau régional à la **6^{ème} place**, nous attribuant une **subvention d'aménagement conséquente** (2 millions d'€uros). Nous en sommes très fiers pour la Commune mais nous en reparlerons.

La Rue d'Hirson vient d'être équipée de part et d'autre de l'école Daniel Vincent d'aménagements de sécurité afin de limiter la vitesse et d'améliorer la visibilité.

Il y a encore beaucoup de sujets à aborder. Je vous laisse le soin de les découvrir. Auparavant, j'ai le plaisir de vous informer qu'en ce **début d'année 2017**, il y aura le **recensement de la population**. Je vous invite à assurer le meilleur accueil aux agents missionnés. De la qualité des retours dépendra les différentes attributions pour la Commune d'Anor. Alors, je vous fais confiance pour adhérer.

**Je vous souhaite une bonne lecture
et vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2017.
Vous restant dévoué.**

Jean-Luc PERAT,
Maire d'Anor
Président de la C.C.S.A.,
Ancien député et Conseiller Général honoraire



(juin à novembre 2016)

★ Bienvenue à

- Avery GROUZELLE
09/06/16
- Kathalina HANOT
09/06/16
- Sthan BAIVIER
10/06/16
- Lisa MALCOTTE CIPOLAT
23/06/16
- Madinina FORTUNÉ DE BARROS
08/07/16
- Léane BORGNIE
14/07/16
- Séléna ANTONIO
17/07/16
- Sirine LAMRANI
19/07/16
- Thiago MEURANT
19/07/16
- Mathias BERTRAND
23/07/16
- Lily BRECHOIRE
29/07/16
- Jade HARAND DELPIERRE
31/07/16
- Noam NICOLAS
09/08/16
- Mael COSYNS
10/08/16
- Mayron AUBERT LEDUC
15/08/16
- Zoé COLOT
29/08/16
- Maëllann LOZAHIC
12/09/16
- Timothé BARDZINSKI
14/09/16
- Alyssa CONTESSE
19/09/16
- Zélie GOGUILLON
22/09/16
- Simon WORM
22/09/16
- Jessana DOBBELSTEIN
28/09/16
- Julianna DOBBELSTEIN
28/09/16
- Louna WAROQUIER
30/09/16
- Kaystan DEBRENNE
04/10/16
- Esteban BLONDELLE
06/10/16
- Noric JAMMES
25/10/16
- Myléna LEDUC JAMMES
25/10/16
- Shéridane PAPON
10/11/16
- Maëlys VAN DEN BUSSCHE
10/11/16
- Hugo DOFFENIES DE SCHUYTER
14/11/16
- KENZA REBBANI
26/11/16



★ Nos condoléances aux familles et amis de

- | | | |
|--|--------------------------------|-----------------------------|
| 14/06/2016 Annie CLAUD
épouse GROUZELLE | 03/07/2016 Renée CAMBRAYE | 03/09/2016 Liliane BITAILLE |
| 20/06/2016 Shanna HOTTE | 27/07/2016 Jean-Claude RICHART | 04/09/2016 Emile CARLIER |
| 25/06/2016 Jacques GROUZELLE | 17/08/2016 Jean-Pierre LION | 31/10/2016 Daniel CHARLIER |
| 02/07/2016 André GILBERT | 19/08/2016 Jean-Luc LAMBERT | |
| | 20/08/2016 Jean GUÉRIN | |

★ Tous nos vœux de bonheur

- | | | | | | |
|--|----------|--|----------|-------------------------------------|----------|
| • Ludovic BEURAIN
et Mélanie COLLET | 04/06/16 | • Jean-Pierre LÉMERET
et Corinne HACHIN | 06/08/16 | • Pascal GUYOT
et Adeline LEONET | 10/09/16 |
| • Philippe DESCAMPS
et Nathalie BOULANGER | 09/07/16 | • Thiéry GILLET
et Carole MAURER | 13/08/16 | • Jean Marie ROY
et Marie LAURET | 20/09/16 |
| • Evelin KPENGOU BINGANZO
et Adeline ROZE | 16/07/16 | • Etienne RENNESSON
et Sandrine SANTER | 20/08/16 | • Vital WAIRY
et Brigitte PAPON | 19/11/16 |
| • Slimane REBBANI
et Gaëlle GELLYNCK | 16/07/16 | • Jimmy DUPONT
et Sandrine BAILLEUL | 10/09/16 | | |

★ Nous célébrons le Centenaire de

Monsieur Arnold MAILLARD

Né le 22 juin 1916 à La Flamengrie dans l'Aisne, au lieu-dit "Le Terrier", Monsieur Arnold MAILLARD a fêté son **100^{ème} anniversaire**, lors d'une réception organisée en son honneur le samedi 18 juin 2016, en présence de ses amis, résidents et personnels de la Résidence Jean-Pierre Lenoble (le Clos des Forges), ainsi que de M. le Maire et quelques membres du Conseil Municipal.



Monsieur Maillard a rencontré son épouse Germaine grâce au frère de cette dernière qui était dans le même régiment que lui.

Ils se sont mariés le 26 février 1938 en la Mairie d'Escaudoevres (Nord), et ont eu trois enfants (un fils et deux filles) puis trois petits-enfants.

Professionnellement, il a exercé dans les transports, le bâtiment, et a fini sa carrière en filature.

La plus grande passion de sa vie a été celle des abeilles. Pendant de nombreuses années il s'est occupé de 50 ruches et nous a expliqué "je m'occupais de mes 50 ruches au quotidien, mon surnom était le docteur des abeilles, je les adorais et je fabriquais du miel et de l'hydromel qui se vendaient comme des petits pains" et nous a précisé, ému, que "comme je dormais peu, j'allais les voir la nuit, elles m'apportaient un grand bien-être".

Originaire de La Capelle, Monsieur Maillard a rejoint la résidence Jean-Pierre Lenoble en 2010.



PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal. Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site <http://www.anor.fr> (Rubrique Vie Municipale – PV du Conseil Municipal), affichés en Mairie sur demande auprès du Secrétariat Général, ou sur l'application mobile My Anor à télécharger sur Google Play ou l'App Store.

Séance du 16 juin 2016 (extrait)



projet global d'urbanisme d'Anor.

Il permet notamment de préserver l'identité communale, protéger près de 90 % des haies constituant le bocage Anorien et les 34 oratoires et 23 chapelles recensés avec l'aide du Parc Naturel Régional de l'Avesnois. Ce document, consultable en mairie, permet de limiter l'étalement urbain en assurant un développement maîtrisé de la Commune.

Anor dispose aujourd'hui de son Ad'AP

La Commune disposera sous réserve de l'accord des services de l'Etat, de 6 années pour la réalisation de travaux sur

ces 23 bâtiments ouverts au public et pour étaler les quelques 280.000 € de budget nécessaires à la réalisation des travaux. Les élus du Conseil Municipal ont donc soumis cette proposition au Préfet qui fera connaître sa décision dans quelques mois..

Nouveau site Internet et nouvelle appli pour Anor !

Lydie LAVENDOMNE, Adjointe en charge notamment de la communication, a informé ses collègues de la mise en ligne du nouveau site ainsi que d'une nouvelle application pour téléphone mobile à télécharger sur Google Play et sur l'App Store. Pour en savoir plus : <http://www.anor.fr/appli.php>

Le nouveau PLU approuvé !

Après quelques années de travail, de diagnostics, d'analyses et d'échanges avec les personnes publiques associées, une enquête publique et un avis favorable du commissaire-enquêteur, le Conseil Municipal a approuvé le PLU qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoire communal et d'utilisation des sols dans le cadre du

En bref... Les autres décisions prises...

- Subvention 2016 : versement d'une subvention de 1.128 € à l'association L'Envol de Fourmies – favorable à l'unanimité
- Fixation de l'indemnité pour l'année 2016 pour le gardiennage de l'église - favorable à l'unanimité
- Amendes de Police – demande de subvention dans le cadre du réaménagement de la Place du 11 Novembre – favorable à l'unanimité
- Réserve parlementaire – demande de financement relative à l'équipement informatique et numérique des écoles numériques - favorable à l'unanimité
- Institution du droit de préemption urbain sur les zones U (Urbaines) et 1AU (Urbanisation future) – favorable à l'unanimité
- Impasse de la Fontaine - cession d'un terrain à M. DUPONT Jimmy et Mme BAILLEUL Sandrine - favorable à l'unanimité
- Désignation des bénéficiaires de ventes d'herbes pour l'année 2016 – favorable à l'unanimité
- Programmation pluriannuelle 2015-2017 de rénovation de façades – attribution d'une subvention à un propriétaire – favorable à l'unanimité
- Personnel communal – précision relative à l'institution du RIFSEEP – favorable à l'unanimité
- Tirage au sort pour la formation de la liste préparatoire pour l'année 2017 pour le jury criminel
- Remplacement d'un membre suppléant du Conseil Municipal au Comité de jumelage Anor-Europe
- Avenant à la convention de mandat du contrat d'entretien de la chaufferie collective de l'Espace François Mitterrand pour intégrer le contrat d'entretien de la chaufferie de bois déchiqueté du site du Point du Jour – favorable à l'unanimité
- Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024 – favorable à l'unanimité
- Synthèse du compte rendu annuel d'activité de la concession gaz sur le territoire communal pour l'année 2015 – aucune remarque particulière
- Suivi des subventions
- Communication des différentes informations
- Communication des différents remerciements

**Flashez le code
à l'aide de votre Smartphone
pour accéder au Procès-verbal complet**



Séance du 19 octobre 2016 (extrait)

Le budget complété par une décision modificative



Plus de 250.000 € de crédits complémentaires ont été votés par le Conseil Municipal dans le cadre d'une décision modificative à apporter au budget voté en avril. A noter, pour la principale inscription : une nouvelle subvention de 70.000 € obtenue des services de l'Etat pour l'aménagement de la Place du 11 Novembre.

Anor : Territoire à énergie positive pour la croissance verte

15.000 € de subventions complémentaires ont été attribués à la Commune pour mener à bien son projet de construction d'une chaufferie bois énergie sur le site du Point du Jour dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Ministère de l'écologie, du développement durable

et de l'énergie.

Plus de 2 millions d'euros de crédits européens pour la requalification de la Verrerie Blanche

C'est l'annonce faite par Jean-Luc PERAT aux conseillers municipaux.

En effet, le Conseil Régional des Hauts-de-France a retenu et sélectionné le dossier déposé par la Commune au titre des fonds FEDER Mesure 6E. Ce dossier fait donc partie du cercle très fermé des 10 dossiers retenus par la grande Région.

Renouvellement de la certification PEFC pour les 248 hectares de forêt communale

Les Conseillers Municipaux ont décidé de renouveler l'adhésion PEFC (Pan European Forest Certification)

et ont ainsi réaffirmé le choix d'une gestion durable de la forêt communale.



Eclairer en toute sécurité, écologiquement, mieux et moins cher

Sont les principaux objectifs poursuivis par l'opération de modernisation de l'éclairage public communal. A ce titre, une demande de financement vient d'être officialisée auprès du Conseil Départemental du Nord dans le cadre du dispositif d'aide aux villages et bourgs.



En bref... Les autres décisions prises...

- Services Techniques Municipaux : cession de la balayeuse tractée pour 8.500 € à l'entreprise Espaces Verts Distributions – favorable à l'unanimité
- Subventions 2016 : attribution d'une subvention de 400 € à l'association Génération Acoustique, et d'une de 165 € à l'association des Parents d'élèves de l'école du Petit Verger – favorable à l'unanimité
- Opération d'acquisition-amélioration – Allée des Mésanges : accord de garantie d'emprunt à la SA d'HLM l'Avesnoise pour les emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et consignations pour le financement de 5 logements – favorable à l'unanimité
- Demande de subvention pour la création d'une médiathèque dite de 3^{ème} lieu aux normes HQE auprès du Conseil Régional des Hauts-de-France – 18 voix pour et une contre
- Caisse d'Allocations Familiales : convention de partenariat relative au dispositif de lutte contre l'indécence des logements – favorable à l'unanimité
- Syndicat d'Electricité de l'arrondissement d'Avesnes : modification des articles 10 et 11 des statuts – favorable à l'unanimité
- SMIAA rapport d'exercice 2015 sur le prix et la qualité du service public du traitement par incinération des déchets ménagers et assimilés
- SIDEN-SIAN Rapport annuel d'activités 2015 sur la qualité et prix des services publics de l'eau potable et de l'assainissement sur le territoire d'Anor – aucune remarque particulière
- Adhésion à l'ADUS (Agence de développement et d'Urbanisation de la Sambre) et convention de partenariat entre la ville d'Anor et l'ADUS pour la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain de la Verrerie Blanche – favorable à l'unanimité
- Avis sur l'affiliation volontaire du Syndicat Mixte du SAGE et sur le retrait du SDIS au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord – favorable à l'unanimité
- Suivi des subventions
- Communication des différentes informations
- Communication des différents remerciements

Flashez le code
à l'aide de votre Smartphone
pour accéder au Procès-verbal complet





UN PETIT TOUR EN VELO ELECTRIQUE DE L'AUTRE COTE DE LA FRONTIERE...



C'est sous un beau soleil, que le samedi 24 septembre 2016, Monsieur le Maire, ses adjoints et quelques conseillers municipaux ont pris le chemin de Momignies en vélos électriques. Ces vélos avaient été mis à la disposition de la commune par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois et le Val Joly. Les élus anoriens avaient été invités par la Municipalité de Momignies, à l'occasion de **l'inauguration d'une première borne électrique pour voitures**, installée sur la place de Momignies et d'une **seconde borne électrique pour vélos**, placée à proximité du chemin du RAVel.



C'est d'ailleurs sur ce chemin que les élus français et belges se sont rejoints sur leurs vélos électriques. Ce moment, très convivial, a été apprécié de tous et s'est terminé par le verre de l'amitié. Avant de reprendre le chemin pour la France, Monsieur le Maire a invité nos amis belges à une réception retour, puisque la commune d'Anor envisage de mettre en place au cours de l'année 2017, un moment de découverte et de sensibilisation à l'utilisation des véhicules électriques auprès de ses habitants.

★ UNE ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DYNAMIQUE ET DOTEE EN INFORMATIQUE

Le samedi 15 octobre 2016, la municipalité a tenu à recevoir les enseignants de l'école municipale de musique, afin de faire un point sur la rentrée musicale et de faire connaissance avec les **nouveaux enseignants** qui sont au nombre de quatre cette année : **Frédéric Rahlay**, qui enseignera la trompette, **Lydie Ducrot**, qui se chargera du cor, **Sarah Vermeulen** pour l'apprentissage de la flûte et **Nadia Escarmur** pour

l'ouverture de la classe de chant.

Ils viennent compléter une équipe déjà bien fournie, composée de **Thierry Willems** (piano), **Benjamin Dubray** (percussions, batterie et saxophone), **Salomé Palchoski** (flûte traversière), **Charline Potdevin** (Clarinette) et **Jean-Baptiste Paul** (tuba). La directrice **Angélique Wallerand** veille à la qualité du recrutement des enseignants. En effet, ils sont tous

titulaires d'un diplôme de conservatoire régional voire national, afin de proposer un enseignement riche et de permettre aux élèves d'atteindre des compétences musicales sérieuses. La variété dans le choix des instruments permet à l'école de musique d'accueillir 25 nouveaux élèves cette année, ce qui porte l'effectif à **130 élèves** (harmonie et chorale incluses).



Le succès tient aussi à l'**engagement de la municipalité**, qui a fait le choix de doter son école de musique d'ordinateurs portables et de tablettes, afin de rendre l'enseignement du solfège plus accessible.

L'École Municipale de Musique est accessible **dès l'âge de 5 ans en éveil musical** et il n'y a **pas d'âge limite pour apprendre un instrument**, alors vous pouvez contacter l'école de Musique au **03.27.59.57.99** ou par courriel à l'adresse suivante : ecoledemusiqueanor@gmail.com

L'HISTOIRE DU RODEO CAR CLUB ANOR



La première manifestation au nom de "Stock Car" qui est maintenant appelée "Rodéo Car Club d'Anor" a débuté en **septembre 1997** et fut organisée par Monsieur **Patrick MEUNIER**, Président du R.C.C.A et Monsieur **Maurice PAYAN**, Président des sapeurs-pompiers d'Anor.

Depuis cette date, à Anor, 2 courses sont organisées par an, plusieurs se font en extérieur et l'année se termine par un repas dansant.

La fusion du club a eu le défi de présenter ce sport mécanique sur piste et terre qui depuis existe encore. En **2017**, nous fêterons **les 20 ans de**

cette association qui a toujours autant de succès. Nous avons commencé avec 17 pilotes, et chaque année le nombre augmente et nous sommes désormais **50 pilotes licenciés**.

Les bénévoles, membres et pilotes très motivés, mettent tout en œuvre pour que cette organisation dure et se passe en toute sécurité.

Le Rodéo Car, c'est une quinzaine de voitures qui tourne toutes ensemble sur un circuit ovale de 200 mètres de largeur, dont le **but des pilotes est de pousser, cogner, et mettre en tonneau les autres pilotes ou de les faire sortir du terrain pour engendrer le plus de points possibles**. Les courses se font en séries de 5 manches de 3 courses, dont une le matin. On compte 25 pilotes en même temps sur la piste avec manches petites cylindrées et manches grosses cylindrées. En fin de journée, la dernière course, appelée l'Américaine, pour toutes les voitures en état de rouler, le dernier pilote restant sur la piste remporte le trophée.

Le jour de la manifestation, nous



proposons une course de courtoisie, qui consiste à faire un ou plusieurs tours de la piste avec un mécanicien pour faire connaître les sensations de ce sport au gagnant du tirage au sort.

toujours présent au Rodéo Car d'Anor.

Nous remercions M. le Maire d'Anor de l'aide apportée chaque année pour les travaux effectués sur le terrain.

Les prochaines manifestations 2017 se dérouleront le **dimanche 21 mai 2017 de 10h à 19h** et le **dimanche 17 septembre 2017 de 10h à 19h** au terrain Rue du Roi Albert 1^{er} à ANOR.



Le Président, **M. Patrick MEUNIER**, tient à mettre à l'honneur M. Claude VINCHON qui a commencé la pratique de ce sport en 1970 à Fourmies sur la Place Verte. Passionné depuis ce jour, il n'a jamais manqué une manifestation et est

Si vous souhaitez rejoindre le **Rodéo Car Club d'Anor**, n'hésitez pas à contacter le Président, M. Patrick MEUNIER, au **03.27.61.41.28** ou **06.80.12.96.01**.



GRÂCE AU NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME

les chapelles et oratoires seront désormais préservés et bientôt aidés !



Au même titre que le bocage, le petit patrimoine Anorien dispose aujourd'hui de mesures de préservation et de sauvegarde, mais également d'aides financières.

Souvent niché au cœur du bocage, le petit patrimoine est un prestigieux témoin du passé. Il reflète le savoir-faire hérité des générations précédentes (maçonnerie, taille de la pierre, ferronnerie...), exprimé au travers d'édifices culturels (oratoires, calvaires, chapelles...), usuels (lavoirs, fontaines...) ou culturels (kiosques...). Symboliques du territoire du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, au même titre que le bocage, ces petits édifices constituent une richesse patrimoniale évidente et le socle d'une attractivité touristique à développer.

Ce bien commun, par sa valeur de témoignage et par son potentiel de valorisation, mérite une attention toute particulière. C'est le sens de la démarche et de la récente décision prise par le Conseil Municipal en juin dernier, lors de l'approbation de son nouveau document d'urbanisme : le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Reflet des savoir-faire locaux, chacune de ces pièces est unique. Au-delà de sa valeur historique et technique, le petit patrimoine constitue un des points de repères forts du paysage. Par ailleurs, certains édifices, tels que les chapelles ou les grottes, peuvent constituer à leur échelle un refuge de biodiversité, voire un site de reproduction notamment pour les chauves-souris.

Une soixantaine d'édifices répertoriés à Anor !

Parmi les édifices recensés en Avesnois, la ville d'Anor présente la particularité de comporter un nombre inégalé d'oratoires et de chapelles (60 connus), édifiés sur une longue période historique et présentant un large panel des savoir-faire et des matériaux utilisés au cours du temps. Ces édifices participent à la richesse et à l'attractivité touristique de la commune, grâce au soutien et à la mobilisation de ses habitants, notamment au travers du tissu associatif (l'ancienne association des Amis des Chapelles et aujourd'hui au travers du Syndicat d'Initiative). Un lien particulièrement fort existe entre les habitants d'Anor et leur patrimoine dit "vernaculaire".

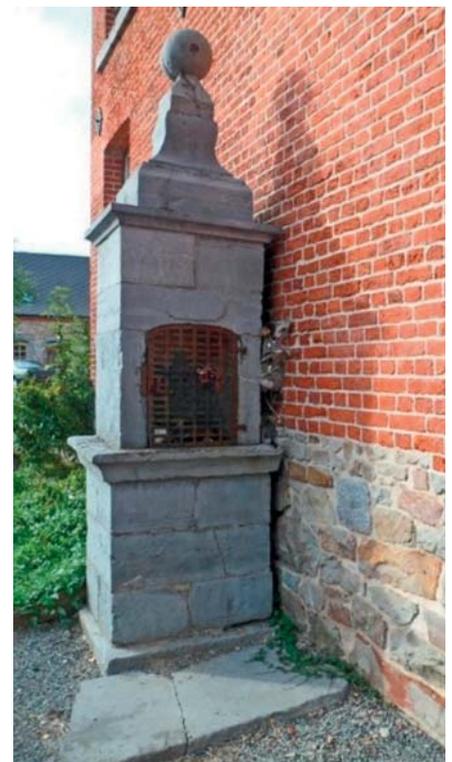
Préserver cette richesse patrimoniale

Dans le cadre de l'élaboration du document d'urbanisme de la commune, il est apparu naturel et opportun, pour

les élus de la commune, de mettre en place un dispositif permettant de préserver cette richesse patrimoniale. Ainsi, avec la collaboration du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, il a été intégré au Plan Local de l'Urbanisme (PLU) de la commune un chapitre spécifique au petit patrimoine au travers d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), mettant en place un régime de préservation raisonnée du patrimoine bâti, accompagné de recommandations et de prescriptions en cas de travaux sur l'un des 60 édifices de la commune.

Aider les propriétaires à restaurer ! Une volonté communale concrète.

Au-delà des mesures de sauvegarde imposées par les textes, la commune souhaite organiser une réunion publique dans le courant du mois de février prochain afin de présenter l'aide technique que pourra apporter le Parc Naturel ainsi que le nouveau dispositif d'aides financières communales en



direction des propriétaires qui vient d'être voté le 13 décembre dernier.

LA MAISON DE SANTÉ D'ANOR EST AUJOURD'HUI OPÉRATIONNELLE ET ORGANISÉE AUTOUR D'UNE NOUVELLE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS !

Après la pose de la première pierre, le 7 novembre 2015 et 13 mois de travaux plus tard, la maison de santé pluridisciplinaire d'Anor vient d'ouvrir ses portes aux patients ! Il reste à finaliser les travaux, actuellement en cours, de la Place ainsi que du parking.



photo Lionel PIQUARD

LA SANTÉ PRÈS DE CHEZ VOUS N'EST PLUS UN SLOGAN, MAIS BIEN UNE RÉALITÉ ET L'ABOUTISSEMENT D'UN LONG PROJET PARTAGÉ QUI A MOBILISÉ L'ÉNERGIE ET LA PARTICIPATION DE TOUS LES ACTEURS ASSOCIÉS DE SA CONCEPTION À SA RÉALISATION : LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ D'ANOR, DU TERRITOIRE, ET LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD AVESNOIS AINSI QUE CEUX DE LA VILLE D'ANOR.

Adossé au bureau de Poste rénové, le bâtiment accueille 3 cabinets de médecins, 2 cabinets d'infirmiers, les locaux de la PMI du Département, 3 cabinets polyvalents à disposition de spécialistes, un cabinet d'ostéopathe, un accueil, des salles d'attente, une salle de soins commune équipée d'un dispositif de télémédecine et une salle polyvalente, le tout aux normes de haute qualité environnementale pour un confort digne des normes actuelles d'un point de vue éner-

gétique et bien évidemment accessible aux personnes à mobilité réduite.

Avec les maisons de santé de Fourmies et de Trélon, cette nouvelle organisation des professionnels libéraux de santé est donc aujourd'hui concrète afin d'assurer un meilleur accès au soin ainsi qu'une continuité et une permanence de soins parfaite sur le territoire. C'est en effet, le pari qui est en train d'être relevé par

le Sud Avesnois qui a pour objectif d'accueillir de nouveaux médecins et professionnels au sein d'une organisation attractive pour de jeunes professionnels. Deux jeunes médecins s'installent d'ailleurs au sein des maisons de santé d'Anor et de Trélon.



photo Lionel PIQUARD

Un vrai changement dans le paysage médical Anorien : Christophe DE SA, jeune médecin généraliste s'installe à Anor séduit par le projet.



Pour Anor, c'est le Docteur Christophe DE SA, jeune médecin généraliste, qui a pris place aux côtés du Docteur Françoise VERBEKE au sein des 3 cabinets médicaux depuis le 12 décembre dernier. Du côté paramédical, ce sont 2 cabinets d'infirmiers qui sont aujourd'hui loués par Amandine GRECA associée à Virginie BARBET infirmières et par Laurent BALEUX et Maïté MEUNIER Infirmiers libéraux. Enfin, Simon HU, ostéopathe vient compléter cette équipe renouvelée et que l'on espère voir s'étoffer d'autres professionnels de santé ponctuellement dans les cabinets de vacation comme l'orthophoniste Sylvie LALLEMENT qui rejoindra l'équipe tous les jeudis après-midi dès le 5 janvier prochain. Les Kinésithérapeutes Véronique DEBOUZY et Samuel LECLERCQ, le chirurgien-den-

tiste Yves MADRY et le pharmacien Alexis LENOIR sont également associés au travers du projet de santé partagé, même s'ils n'intègrent pas les locaux de la maison de santé.

Le projet proposé doit permettre, dans un cadre d'exercice libéral, le regroupement des professionnels médicaux et paramédicaux. Cette forme d'organisation est perçue comme un moyen de maintenir une offre de santé de premier recours suffisante, moderne et de qualité. L'objectif est d'offrir une coopération effective entre les professionnels et un meilleur équilibre entre vie personnelle et cadre d'exercice des professionnels.

En effet, pour attirer de nouveaux professionnels et répondre au problème de désertification médicale qui soulève l'inquiétude légitime de tous, notre territoire doit se présenter sous ses meilleurs atouts avec : une organisation nou-

velle et structurée des professionnels libéraux autour des projets de santé validés par l'ARS, des locaux adaptés aux nouvelles conditions d'exercice grâce à la réalisation de maisons de santé en réseau, des équipes de professionnels constituées, un système d'information partagé commun, des équipements de télémédecine qui offrent une réponse aux défis auxquels est confrontée l'offre de soins aujourd'hui.

Jean-Luc PERAT, initiateur et moteur de ce projet partagé avec les professionnels, se réjouit de voir sa mise en œuvre réussir au bénéfice des patients Anoriens qui trouveront une réponse aux soins de premier recours près de chez eux.



photo Lionel PIQUARD

Remerciements aux financeurs : l'Europe Fonds Feder pour la partie télémédecine, l'Etat dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale, l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France, le Département – FDAN Grands projets, la Région Hauts-de-France, la Communauté de Communes Sud Avesnois et la Ville d'Anor. **Remerciements techniques :** Cabinet SAKARIBA Pierre TOUZOT et Remy WAIRY Architectes - Cabinet Conseils Méthodes & Médiation Mathieu MEREAU – Séverine LHOMME et Samuel PECQUERIE, DGS d'Anor et technicien en charge du projet pour la CCSA pour le suivi du dossier et le montage administratif et financier.

Pour aller plus loin et expliquer la démarche du projet une vidéo est disponible et consultable : pour la voir scannez le QR code ci-joint ou rendez-vous sur le site de la commune www.anor.fr rubrique Nos Vidéos ou sur l'application mobile My Anor – onglets Nos Vidéos.





RECENSEMENT

de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr



Des chiffres aujourd'hui pour construire demain.

LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS COMPTE

Toute la Population d'Anor sera recensée entre

LE JEUDI 19 JANVIER ET LE SAMEDI 18 FEVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'est simple

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

AVANT TOUT UN ACTE CIVIQUE

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. **On a tous à y gagner !**

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre Mairie au **03.27.59.51.11** ou par mail : contact-mairie@anor.fr,

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2017 : www.le-recensement-et-moi.fr,

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

Pour vous aider à identifier les **agents recenseurs**, nous vous les présentons :



COUTURE
Jean-Claude



DECHOQUET
Justine



HENRY
Edwige



LAMBERT
Magdalena



PLÉE
Jeannine



POTTIER
Michel

★ Communiqué de 2^{ème} liste Anor Avenir

La législation applicable à la Commune d'Anor au travers du bulletin municipal n'imposait pas de laisser s'exprimer la 2^{ème} liste. Néanmoins, mon équipe Bien vivre à Anor et moi-même avons souhaité leur laisser la possibilité de communiquer. (Cf. règlement intérieur du Conseil Municipal adopté en séance le 8 avril 2014).

Anor Avenir. Nous sommes tous "Charlie"

Anor est une ville très particulière, en effet nous possédons des équipements très spéciaux. Aucune autre agglomération n'en détient, on parle ici d'équipement "submersible", installation électrique y comprise. Cela concerne l'aménagement de l'Anorelle et oui !!! Une affiche est mise en place aux accès de cette installation.

Des travaux en face de l'école de la rue d'Hirson ont été réalisés pour renforcer la sécurité des enfants. Maintenant à quand un trottoir correct, pour les enfants et leurs parents qui les accompagnent venant de la sortie d'Anor, coté Mondrepuis ??? Très important et urgent pour la sécurité des piétons.



AUX DELICES D'OR, UN REGAL POUR VOS PAPILLES...



qui n'avait pas hésité à enfiler le tablier pour assurer le service ce jour-là.

Le samedi 17 septembre 2016, il régnait comme un air de fête, rue de la chapelle blanche. En effet, **Oriane TROCLET** avait invité de nombreux anoriens, qui avaient répondu présents, à l'occasion des portes ouvertes de sa pâtisserie "**Aux délices d'Or**". Oriane avait fait les choses en grand, afin de permettre à tous de déguster ses créations les plus prisées comme le trio chocolat ou l'entremet pommes vertes et coté salé les pizzas, les flamiches, les verrines et les gougères.

Ce fut aussi l'occasion de découvrir son laboratoire de fabrication, aux normes d'hygiène en vigueur, créé de toute pièce par son compagnon, Alexandre Drouard,



Même si Oriane affichait un large sourire, la reconversion professionnelle de cette mère de deux enfants, Elona et Ethan, n'a pas été de tout repos. En effet, titulaire d'un baccalauréat scientifique, Oriane a d'abord travaillé dans la grande distribution, comme employée commerciale, puis en tant qu'adjointe responsable de magasin. Ensuite, elle a été assistante d'éducation à la cité scolaire Camille-Claudé, à Fourmies, pendant six ans. Son contrat arrivé à terme, un poste d'Agent d'accueil à Pôle Emploi lui a été proposé. C'est à ce moment que l'idée de devenir pâtissière a germé, grâce aux gourmandises, qu'elle apportait régulièrement à ses collègues. Avec le soutien financier de son employeur, Oriane a mis la main à la pâte pour devenir pâtissière en passant un CAP à l'université régionale de métiers et de l'artisanat (URMA), diplôme qui lui a permis d'ouvrir "Aux Délices d'or", avec le statut d'auto-entrepreneuse.

Toutes les personnes présentes ont été émerveillées par les délices, proposés par Oriane et ont salué la réussite de cette reconversion professionnelle.

Vous pouvez passer vos commandes :



Aux délices d'Or, Oriane Troclet, 3 rue de la Chapelle Blanche, 59186 Anor.

Tel. : **06 70 94 83 84**. Facebook : [Aux délices d'Or](http://www.facebook.com/auxdelicesdor)

L'HISTOIRE D'UN REFLET



Hélène LEMOINE, photographe nouvellement installée sur Anor, était présente lors de cette journée portes-ouvertes « Aux délices d'Or », afin d'immortaliser ce moment festif. Elle nous livre son portrait et les raisons, qui ont motivé son virage professionnel.

"Moi, c'est Hélène, ayant la passion de la photographie depuis quelques années, il y a un an maintenant que j'ai décidé de sauter le pas en quittant mon ancien métier et en m'installant en tant que **photographe**. "Yvette Naubert" disait "La trentaine, l'âge où la vie ne s'évalue pas en rêves mais en réalisations", j'ai donc décidé de suivre ces propos en passant à la réalisation !

Aimant la nature, ayant l'esprit voyageuse, allant à la rencontre des gens, des différentes cultures... telle est ma personnalité. Ainsi sont nés mes premiers amours avec la photographie, car celle-ci permet d'immortaliser les meilleurs moments de nos vies, de garder d'une certaine manière en vie chaque instant important, de voyager dans le temps.

Pour concrétiser ce changement de voie dans les meilleures conditions, j'ai repris les cours en suivant une formation de reporter photographe, option studio. Je continue à suivre des stages, des ateliers par soif d'apprendre. Ce que je désirais : ne pas travailler par obligation, mais travailler par passion. Je remercie mon conjoint, mes deux garçons ainsi que ma famille et mes amis de m'avoir soutenu dans ce changement.

Pour vos événements, je vous reçois dans mon studio situé à Anor, accompagné d'un café... afin de prendre connaissance, tout en convivialité, de vos attentes, de toutes vos envies. N'hésitez pas à m'en faire prendre connaissance s'il vous est impossible de vous déplacer !

J'ai hâte de partager de merveilleux moments avec vous, de capter vos sourires, vos émotions... des moments inoubliables quel que soit l'événement !"





• **La Mairie**
Un fleurissement riche en couleurs



• **Ecole du Centre « Le Petit Verger »**
La 7^{ème} classe avant travaux – juillet 2016



• **Le Gîte communal d'Anor**
Rénovation totale des revêtements des sols et des murs



• **Ecole du Centre « Le Petit Verger »**
Rénovation et réhabilitation de la 7^{ème} classe – juillet 2016



• **Logement communal Rue Léo Lagrange**
Rénovation totale de la salle de bains



• **Parc Despret – Aire de camping-cars Rue de Trélon**
Aménagement d'un espace de convivialité



• **Parc Despret**
Changement des lampadaires



• **Signalétique**
Remplacement de la communication des lieux-dits et des Gîtes de France



• **Chemin Latéral**
Travaux d'assainissement (Noréade)



• **Parc Despret et Milourd**
Changement et réparation des jeux



• **Un matériel performant**
(en remplacement des produits phytosanitaires)



• **Aire de retournement du Point du Jour**
Modification du rayon de braquage

DES ECOLES DOTEES DE MOYENS SUPPLEMENTAIRES POUR LA REUSSITE DE NOS ECOLIERS

Tout d'abord, l'école du Petit Verger a bénéficié de l'ouverture d'une **7^{ème} classe**, ce qui a demandé la création d'une classe supplémentaire, en aménageant l'ancienne salle informatique de l'école. Des travaux importants ont donc été réalisés par les services techniques, afin de transformer cette salle informatique en une classe agréable, équipée d'un tableau blanc interactif, de stores, de nouvelles fenêtres, d'une nouvelle porte (accessible aux personnes à mobilité réduite) et de mobilier adapté aux enfants grâce à un don du Collège de Le Quesnoy. Le bureau du directeur de l'école a aussi été réaménagé, afin d'être plus lumineux et accueillant. Le local de rangement a également été repeint et agencé, afin d'être plus fonctionnel. La commune remercie les enseignants qui n'ont pas compté leur temps pendant les vacances, afin d'effectuer le rangement, suite aux travaux.



Puis la veille de la rentrée, l'école Daniel Vincent s'est vu doter d'un enseignant supplémentaire pour cette année scolaire. De ce fait, il a fallu que la municipalité agence rapidement une classe, afin d'accueillir au mieux la nouvelle enseignante et ses élèves. L'école Daniel Vincent a aussi bénéficié de nombreux aménagements au niveau de la voirie (panneaux lumineux, limitation de vitesse, panneaux de signalisation, peinture au sol, nouvel abri de bus...), afin de renforcer la sécurité des écoliers, des collégiens, lycéens et des riverains.

Enfin, le dispositif PDMQDC (Plus de maîtres que de classes) a été mis à disposition des écoles du Petit Verger et Daniel Vincent, qui avaient toutes deux déposé un projet. Un enseignant supplémentaire vient travailler avec les enseignants du cycle 2 (CP/CE₁ et CE₂) dans leur classe en co-intervention, afin de favoriser la réussite de tous les élèves et de les soutenir dans leurs apprentissages.

L'école Des P'tits Loups n'a pas été oubliée car elle a connu un aménagement de sa cour avec l'installation d'un **zôme**. Cet équipement permettra aux élèves de s'abriter en cas de pluie, mais sera également un endroit prisé par les enfants et les enseignantes. Cela donnera une originalité de plus à l'école maternelle "Les P'tits Loups".

Parallèlement à tous ces travaux et agencements, la Commune a poursuivi l'équipement informatique des écoles, qui se sont vues doter de TBI, portables, tablettes... (selon le choix effectué par les équipes pédagogiques).

Une réception d'accueil des enseignants a eu lieu le jeudi 1^{er} septembre 2016, afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux et de faire un point sur le premier jour de rentrée, qui s'est passé dans de bonnes conditions. D'ailleurs Monsieur le Député, Rémi Pavros et l'Inspectrice de l'Education Nationale, Madame Olloqui, ont pu constater que la **Commune d'Anor** met en place tous les moyens nécessaires à la réussite des élèves, lors de leur visite à l'école du Petit Verger, le jour de la rentrée, en compagnie de Monsieur Le Maire.

UNE DECOUVERTE DU HAND BALL

Le club de Hand Ball de Fourmies/Wignehies, en partenariat avec la Municipalité d'Anor, propose une initiation pour les enfants scolarisés du CP au CE². La Municipalité a pris en charge l'achat du matériel et le club de handball assure les entrainements le **mardi de 17h à 18h** et le **samedi de 11h à 12h** au Gymnase Pierre de Coubertin.



Ces **cours d'initiation** sont **gratuits** et sont encadrés par M. Bruno Brouwers, le mardi et par M. Béranger Flament, le samedi. Les enfants sont actuellement 25 le mardi et environ 20 le samedi. Votre enfant peut encore rejoindre le groupe, vous pouvez contacter **M. Frigo, Président du club**, au **06.72.23.09.78**.

MEDI@'PASS-1^{ER} RESEAU TRANSFRONTALIER DE MEDIATHEQUES



La **Bibliothèque Municipale d'Anor**, comme toutes les Bibliothèques/Médiathèques de la Communauté de Communes Sud Avesnois (**CCSA**), la ville de **Momignies** en Belgique ainsi que le **Centre de Documentation de l'Ecomusée de l'Avesnois**, adhèrent au **Réseau de Lecture Publique Transfrontalier "Médi@Pass"**. Ces 9 médiathèques du territoire et le centre de documentation de l'écomusée de l'Avesnois mutualisent ainsi leurs ressources pour vous offrir plus de lectures, de films, de musique, du cinéma et du numérique.

A cet effet, lors de votre inscription à la Bibliothèque la carte "**Médi@Pass**", vous sera remise à **titre individuel et gratuitement**. Cette carte vous permettra de vous rendre dans toutes les Bibliothèques/Médiathèques de la **CCSA** et d'**emprunter 8 documents tous supports confondus** (Livres, CD, DVD, Revues...) pour une durée de 3 semaines. Elle est **valable 1 an** de date à date.

Pour les habitants extérieurs à la CCSA, la carte est payante (5,00 €) et doit-être retirée au **PIDE** (Pôle Intercommunal de Développement Economique) de Fourmies.

En cas de **perte** ou de **détérioration** de la carte, tous les usagers devront régler la somme de **2,00 €** au **PIDE** de Fourmies.

Renseignements auprès de la Médiathèque d'Anor au **03.27.59.74.68** ou auprès de la **CCSA** coordination du Réseau au 03.27.60.65.24 ou par **courriel** : contact@cc-sudavesnois.fr – **PIDE** - ZAC la Marlière - 2 rue du Général Chomel - 59610 Fourmies



SORTIE A LA MER : UNE JOURNEE A BOULOGNE-SUR-MER



Comme chaque année, la Municipalité d'Anor et le C.C.A.S ont organisé le **jeudi 18 août 2016** une **journée à la mer**.

Partis tôt le matin, les **100 anoriens** inscrits ont pris la route pour se rendre à la plage de **BOULOGNE-SUR-MER**. Le soleil n'était malheureusement pas au rendez-vous, mais cela n'a pas empêché au groupe de profiter de la plage et de passer une très bonne journée : balade, visite de la ville, shopping, promenade, et pour certains une visite à l'aquarium de **Nausicaá**, Centre National de la Mer.



SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la **Semaine Bleue**, Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Agées, qui s'est déroulée du **03 au 16 octobre 2016**, de nombreuses animations et manifestations ont été organisées sur le Canton de Fourmies.

La Ville d'Anor, en partenariat avec le Centre Culturel Local de Momignies et le CLIC du Sud-Avesnois, a organisé un **Repas Quizz** le lundi 10 octobre 2016 à la Salle des Fêtes Robert Dubar d'Anor qui a réuni plus de 71 personnes... une belle rencontre franco-belge !

Deux après-midis récréatifs ont également eu lieu à Anor le jeudi 6 octobre 2016 avec un **spectacle hommage à Luis Mariano** puis le vendredi 7 octobre 2016 avec l'organisation d'un **karaoké**...

Pour finir, un **Festival européen de l'accordéon "Hommage à André Verchuren"** a été organisé le dimanche 16 octobre 2016 avec la participation exceptionnelle d'Harry VERCHUREN, André LOPPE, Jo DESTRE, Christian GAUCHY, Manu MAUGAIN, Angélique NEUVILLE (Championne de France) et Serge GOUSSOT. Un bel après-midi qui aura réuni plus de 280 personnes... un vrai succès !



COLIS FESTIF DE FIN D'ANNEE POUR NOS AINES

La Municipalité d'Anor a le plaisir d'offrir, chaque année, aux aînés anoriens, âgés de 65 ans et plus, un colis festif pour les fêtes de Noël.

Dans ce cadre, un marché public passé selon la procédure adaptée a été lancé du 21 juillet au 28 septembre 2016. Trois entreprises ont déposé leur candidature (Valette, PJV et Fleurons de Lomagne). Après ouverture des plis et vérification des enveloppes, une analyse des offres et une dégustation des différents produits ont été réalisées par la commission du Conseil d'Administration du C.C.A.S. Les offres ont été classées en fonction du règlement de consultation (originalité et qualité du cadeau, présentation de la valisette ou coffret, prix, qualité des produits proposés). La Société retenue, qui a totalisé le maximum de points, est cette année **"Fleurons de Lomagne"**.

Nous vous rappelons qu'au regard de l'augmentation de bénéficiaires du colis, la Municipalité a instauré, depuis l'année 2012, un colis couple et un colis individuel. Plus étoffé que le colis individuel, le colis couple permet à nos aînés de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Cette année, **244 "colis individuel"** et **169 "colis couple"** seront donc distribués à nos aînés au cours du mois de décembre par les membres du Conseil Municipal. Ce qui représente une dépense totale de près de 8.324,20 € TTC. Des bons d'achat (par personne et par foyer) sont également offerts avec le colis (pour un montant total de 11.942,50 €).



NOUVEAU ! CONSULTATION DE PLANIFICATION FAMILIALE ET PRENATALE SUR LE SUD AVESNOIS

Les Services Départementaux proposent depuis le mois de septembre 2016 une nouvelle **consultation médico-sociale** : Consultation intime gratuite, confidentielle, possibilité d'anonymat, proposant :

- Prescription et délivrance de contraception,
- Dépistage et traitement des maladies sexuellement transmissibles,
- Test de grossesse, suivi de grossesse, suivi gynécologique,
- Conseil conjugal, conseils pour toutes questions relatives à la sexualité.

Ouvert à tous, CONFIDENTIEL et accès GRATUIT
Avec ou sans RDV au **03.59.73.12.00** ou **03.59.73.18.00**

Ouvert tous les mardis de 12h à 15h à FOURMIES
au 65 rue Jean Jaurès à gauche de l'UTPAS (parking de Simply Market).

Des Professionnels à votre écoute :

Médecin gynécologue obstétricien - Conseillère conjugale et familiale – Sage femme - Infirmière - secrétaire médico-sociale



★ Fête de la Musique

24 juin 2016



★ Remise des dictionnaires aux élèves de CM²

3 juillet 2016



★ Anor Plage

Du 9 au 17 juillet 2016



★ Fête Nationale – Retraite aux flambeaux

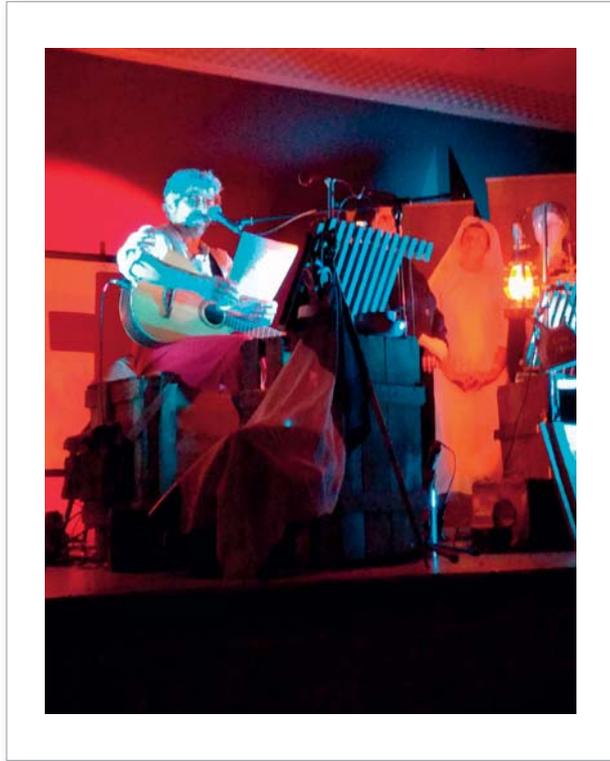
14 juillet 2016





★ **Spectacle
Poilus en Avesnois
et Picardie**

Lundi 31 octobre 2016



★ **Cérémonie du 11 novembre**

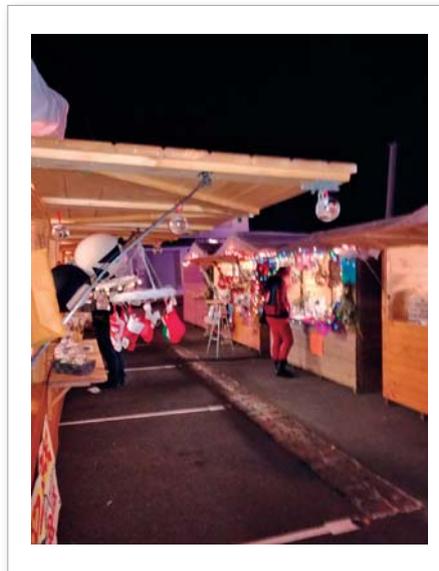
Fête de l'Armistice 1918 et Hommage à tous les morts pour la France

En présence des écoliers anoriens - Place du Poilu et Cimetière communal



★ **Marché de Noël**

Du 25 au 27 novembre 2016 – Place du Poilu





RESTEZ EN CONTACT AVEC VOTRE MAIRIE !

Pour suivre l'actualité de la Commune d'Anor,



n'oubliez pas de télécharger **notre application mobile "My Anor"**, sur **Google Play** ou **App Store**, qui vous offre une **multitude de contenus** utiles à votre vie quotidienne et de nombreuses possibilités et notamment de :

- Suivre l'actualité municipale au quotidien et en un clic,
- Recevoir des alertes en temps réel sous forme de push de notification : alertes météo et de vigilance des services de la Préfecture, par exemple, ou recevoir des informations sur les évènements de la commune,
- Consulter l'agenda utile aux Anoriens,
- Obtenir la météo spécifique pour Anor,
- Accéder au guide pratique et rester en contact avec la commune (liste des équipements sportifs, salles, services, écoles, commerçants, entreprises, artisans, marché etc...),
- S'inscrire spécifiquement en s'abonnant en fonctions de ses centres d'intérêts

et ne recevoir par exemple que les informations de la rubrique enfance (inscriptions, horaires, etc ...), culture et loisirs, etc...

- Signaler un problème sur la voie publique, sur l'éclairage public, avec la possibilité de transmettre une photo, etc...
- Entrer en contact avec les élus de l'équipe municipale,
- Ou bien encore consulter les journaux communaux, le résultat des élections et les décisions prises par le Conseil Municipal.

ANIMATIONS ET FESTIVITÉS À VENIR...

★ Lundi 23 janvier 2017

- **Vœux de M. le Maire à la population**
18h30 - Salle des Fêtes Robert Dubar.

★ Mercredi 15 mars 2017

- **Carnaval des enfants**
(spectacle, goûter, concours de déguisement)
Organisé par la Municipalité.
De 14h30 à 17h - Salle des Fêtes Robert Dubar.

★ Samedi 08 avril 2017

- **Repas des Aînés**
12h - Salle des Fêtes Robert Dubar.



★ Dimanche 16 avril 2017

- **1^{ère} manche de la Coupe de France Juniors de la FFC**
Course en circuit
Organisée par les Boucles Cyclistes du Sud Avesnois
Départ 12h30 – Arrivée vers 15h30 - Centre-ville.

★ Lundi 17 avril 2017

- **Chasse aux Oeufs - Pâques**
10h30 - Rendez-vous au Parc Despret.

★ Samedi 29 et dimanche 30 avril 2017

- **Fête de la Randonnée**
Organisée par le Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise.
Le samedi à partir de 14h – le dimanche de 7h à 18h
Parc Despret.

★ Lundi 1^{er} mai 2017

- **Fête du Travail**
Dépôt de gerbe, défilé, remise des diplômes de la médaille d'honneur du travail
11h15 - Rassemblement face à la Mairie - Vin d'honneur
Salle des Frères Lobet.

★ Du vendredi 5 au lundi 8 mai 2017

- **Ducasse de printemps**
Spectacles divers - Place du 11 Novembre.

★ Dimanche 14 mai 2017

- **Parcours de Santé**
Organisé par le Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise et la Municipalité
Départ de la Malterie à partir de 10h.

★ Samedi 27 et dimanche 28 mai 2017

- **25^{ème} Festival Mondial de Musiques et de Danses Folkloriques**
Organisé par Festiv'Anor.
Samedi : 20h - Salle des Fêtes Robert Dubar.
Dimanche : 15h - Salle des Fêtes Robert Dubar.

